Fiche d'inscription pour le service de broyage de <u>branches</u> issues des coupes de haies et d'arbres des 20 et 21 novembre 2025

A transmettre à la Mairie avant le 07 novembre dernier délai

Identité :	
Adresse :	
Téléphone :	
Mail:	
Type de branches :	
Récupération broyat :	OUI / NON

Attention!

Broyage de branches de feuillus UNIQUEMENT.

Les branches de résineux (par ex. : Thuya...) ne seront ni broyées ni récupérées

Les branches de persistants « type laurier » pourront être broyées mais les copeaux ne seront

pas récupérés par la commune.

Merci de laisser les branches accessibles et devant votre propriété.

